

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

Nombre de Membres

En exercice : 18

Présents : 7

Exprimés : 7
(dont 0 pouvoir donné)

Vote

Pour : 7

Blancs : 0

Nuls : 0

Date de convocation : jeudi 27 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-
Préfecture de Lodève le :

n° CA CIAS 20250619 05

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt cinq le dix neuf juin

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 30, s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion du CIAS à Lodève sous la présidence de **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S. Cette séance fait suite à celle du 12 juin pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.

Présents :

membres élus : **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S., **BATACHE Carmen**, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève,

membres qualifiés : **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association l'OUSTALITE, **MARTINEZ Marie Line** représentant l'association CLIC, **DAUNIS Solange** représentant l'UDAF, **LEDERMAN Thérèse** représentant le CODEV Pays Coeur d'Hérault,

Pouvoirs :

membres élus :

membres qualifiés :

Absents :

membres élus : **ENNADIFI Fatiha**, Élu de la commune de Lodève, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage, **FRONTIN Claudine**, Élu de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie,

membres qualifiés : **DELFORGE Clotilde** représentant l'association ADAGES, **ABRIC Charles** de l'association APF, **LEBON Brigitte** représentant l'association MJC, **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'Union Départementale des Foyers Ruraux,

Membres consultatifs:

VALETTE Florence, Directrice du C.I.A.S
FABRE Audrey, Adjointe à la Directrice du CIAS

Délibération n°5

Convention de partenariat avec l'association EBE-Abeille Verte dans le cadre du projet « Un temps pour découvrir »

CONSIDÉRANT que la conciergerie de l'Abeille Verte mène des actions ciblées qui favorisent la transition écologique et sociale locale et aident à rompre l'isolement social,

CONSIDÉRANT que la conciergerie de l'Abeille Verte développe et conduit en ce sens un projet sous l'appellation « Un temps pour découvrir »

CONSIDÉRANT que le Centre Intercommunal d'Action Sociale, au travers du public qu'il accompagne et notamment le public du Foyer souhaite faire appel aux compétences de l'Abeille Verte dans le cadre d'un partenariat basé sur des ateliers à destination des seniors

Oui l'exposé de Jean-Luc REQUI, et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent :

- Pour : 7
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et :

- **ARTICLE 1 : ADOpte** la convention de partenariat avec l'association EBE-Abeille Verte
- **ARTICLE 2 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Le Président,

Jean-Luc REQUI

Signé électroniquement par
Le 25 juin 2025
ORDONNATEUR
Jean-Luc REQUI



ANNEXE : convention partenariat 2025